

RYTHMIQUE SENIORS JAKES DALCROZE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – DÉLAI : 15 JUIN

Coordonnées personnelles du/de la participant·e

Genre : Féminin ☐ Masculin ☐

Nom : Prénom :

Date de naissance : Rue et n° :

NPA : Localité :

Téléphone privé : Téléphone mobile :

Courriel :

Coordonnées du destinataire de la facture uniquement si elles sont différentes de celles du/de la participant·e (ci-dessus)

Genre : Féminin ☐ Masculin ☐

Nom : Prénom :

Date de naissance : Rue et n° :

NPA : Localité :

Téléphone privé : Téléphone mobile :

Courriel :

Cours collectif: 50 minutes / hebdomadaire, ouvert à tous dès 60 ans

Écolage semestriel : CHF 250.- Taxe unique d'immatriculation : CHF 50.-

Pas de réduction AVS, pas de cours durant les vacances scolaires

Lieu d'enseignement souhaité : ☐ La Chaux-de-Fonds ☐ Neuchâtel ☐ St-Aubin-Sauges

Horaire souhaité :

Des photos ou vidéos des élèves peuvent être utilisées en vue de promouvoir les activités du CMNE.

Par votre signature ci-dessus, vous acceptez l'utilisation de l'image de l'élève inscrit sur ce formulaire.

☐ En cas de refus, veuillez cocher la case et avertir le responsable lors de chaque événement.

Le·la soussigné·e a pris connaissance du tarif de l'écolage et des conditions d'inscription (voir verso).

Lieu et date :

Signature du/de la participant·e :

Signature du payeur (si différent) :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Inscriptions

Les inscriptions sont prises en considération jusqu'au **15 juin** par ordre chronologique d'arrivée, en fonction des places disponibles. Elles peuvent être retirées dans les quinze jours dès le début des cours, moyennant le paiement des frais d'immatriculation.

Les cours débutent deux semaines après la rentrée scolaire de l'école obligatoire. Ils se terminent à la fin de l'année scolaire (généralement début juillet).

Les inscriptions en cours d'année peuvent être acceptées en fonction des places disponibles et avec l'accord du ou de l'enseignant-e. L'écologie du semestre entamé est facturé entièrement.

L'inscription est reconduite automatiquement pour l'année scolaire suivante, sauf démission par écrit au secrétariat avant le 15 juin.

Démissions

Pour interrompre les cours, vous devez donner votre démission avant le 15 juin, en avisant le secrétariat par écrit à l'adresse du CMNE – Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel ou par courriel à Conservatoire@ne.ch. La date de réception de votre courrier/courriel sera considérée comme date officielle d'annulation. À défaut, vous êtes tenu de payer l'écologie de l'année scolaire suivante.

Païement des écolages

À l'issue de votre inscription au cours, vous recevrez une facture correspondant à l'écologie du 1^{er} semestre dans le courant du mois d'octobre, puis le 2^{ème} semestre au mois de mai. En cas d'annulation du cours par le CMNE, les écolages ne sont pas dus.

Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, le Conservatoire de musique neuchâtelois se réserve le droit d'ajourner des cours, de regrouper des classes ou de déplacer le lieu du déroulement. En cas d'absence de l'enseignant-e attitré-e, la direction de l'école procédera à son remplacement dans la mesure du possible.

Nombre de participant-e-s et déroulement du cours

Afin d'assurer un parfait déroulement de nos cours, nous fixons un nombre minimal de 10 participant-e-s en moyenne. Selon les effectifs, des inscriptions en cours d'année sont possibles à chaque semestre.

Absences

Les absences ne peuvent pas être récupérées. Aucun remboursement de l'écologie en raison de séances manquées n'est possible. Les cas de force majeure demeurent réservés.

Dès trois semaines d'absence en cas de maladie ou d'accident, sur présentation d'un certificat médical, une réduction d'écologie peut être accordée par la direction.

Assurance

Nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages, vol ou pertes que vous pourriez subir durant les cours. Il est dès lors vivement conseillé de souscrire une assurance responsabilité civile adéquate.

Modifications des programmes et des prix

La direction se réserve le droit de procéder à des modifications des programmes, des prix ainsi que des conditions générales, moyennant une information préalable.

For juridique

Le for juridique se situe à Neuchâtel, en Suisse.